



Paris, le 14 novembre 2016

Monsieur le Secrétaire général du Gouvernement,
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris

Objet : cycles de mobilités – expérimentation de fusion des SG des DDI de la Sarthe

N. réf. : GC/16063

Monsieur le Secrétaire général du Gouvernement,

Nous venons de prendre connaissance, par une note de mobilité en date du 09 courant du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, de la publication d'un poste de « préfigurateur du secrétariat général commun des trois DDI de la Sarthe ».

Or, même si elle s'en défend au travers de son entête, cette note déroge à l'instruction du 4 février dernier par laquelle le directeur général de l'administration et de la fonction publique et le directeur des services administratifs et financiers des services du Premier ministre précisaient conjointement le calendrier des cycles de mobilités pour l'année 2016, calendrier dans lequel ne s'inscrit pas cette publication.

Par ailleurs, le contenu de ce poste n'est pas pour apaiser la colère née de cette même décision unilatérale réduisant à deux le nombre de cycles de mobilités annuelles puisqu'il ouvre ici le principe de la fusion des secrétariats généraux des trois directions départementales interministérielles d'un même département, ouvrant ainsi la voie vers la fusion de ces trois directions elles-mêmes.

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer qu'il ne s'agit là que d'une malencontreuse initiative - dont nous attendons de votre part un recadrage immédiat - et non pas d'une nouvelle décision interministérielle d'une même brutalité.

Plus globalement, nous vous demandons de recevoir nos organisations aux fins de nous assurer que la conduite des chantiers RH lancés par vos soins, cachant déjà mal un objectif de mutualisation interministérielle exacerbée, ne constitue pas une diversion destinée à contourner le dialogue social du CT des DDI sur des sujets structurels. Ce qui constituerait par ailleurs l'occasion de lever les inquiétudes des agents au moment où différentes directions interministérielles et départements ministériels contournent pareillement les instances de concertation et s'affranchissent des consultations qui s'imposent en pareilles situations.

Dans cette attente,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire général du Gouvernement, l'expression de nos salutations très distinguées.

Jean HEDOU
SG de la FEETS

Brigitte PERROT
SG de la F.A.G.E.

Philippe GRASSET
SG des FINANCES

Hubert RAGUIN
SG de la FNEC FP